

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**

**AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME DE MASTER EN
DROIT DES ACTIVITÉS MARITIMES DE L'UNIVERSITÉ DU SAHEL**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Mbissane NGOM, Président
- Dr. Khalifa Ababacar KANE, Membre
- M. Baka MBAYE, Expert, Membre professionnel

Signature

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, is positioned below the 'Signature' label.

Pour l'équipe, le président

Janvier 2025

Sommaire

1.	Présentation de l'EES et du programme évalué	3
2.	Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	3
3.	Description de la visite sur le terrain.....	4
4.	Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	5
5.	Points forts du programme.....	9
6.	Points faibles du programme.....	9
7.	Appréciations générales du programme	10
8.	Recommandations à l'Etablissement.....	10
9.	Proposition de décision :.....	11

1. Présentation de l'EES et du programme évalué

L'Université du Sahel a été créée en 1998. Elle a son siège au 33, rue MZ 198, Mermoz où elle dispose de ses propres locaux. Elles occupent deux immeubles de six niveaux comprenant des amphithéâtres, des salles de cours, une bibliothèque et d'autres espaces de vie. L'UNIS est dirigée par un Conseil d'Administration.

L'établissement comprend 3 facultés : Sciences et Technologies, Sciences juridiques et politiques et Sciences économiques et de gestion. Les facultés sont dirigées par des doyens. Il a pour ambition d'être « un symbole de l'innovation et de la diversité culturelle, du fait de la variété de ses offres de formation, la modernité de ses outils infrastructurels et didactiques » et de « contribuer à la qualité de l'éducation et de la formation ». Les principes d'éthique, d'objectivité et de transparence guident son fonctionnement. Elle poursuit les missions suivantes :

- Contribuer au développement culturel, social et économique par la valorisation de la formation, de la recherche, de l'expertise et de l'employabilité ;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation par l'innovation et la modernisation des moyens didactiques ;
- Vivifier, diversifier, enrichir l'expérience estudiantine et l'environnement académique ;
- Répondre aux besoins de la communauté et du marché de l'emploi par le renforcement des possibilités de formation tout au long de la vie.

Le Master Droit des activités maritimes s'inscrit dans cette optique. Il a pour objectif la formation de maritimistes en mesure de répondre aux besoins juridiques mais aussi de gestion des entreprises et administrations du secteur maritime. Il est structuré autour de deux semestres d'enseignement spécifique, articulés autour de matières de la discipline. Le M1 est constitué par un tronc commun qui alimente divers autres Masters spécialisés (Droit des affaires et fiscalité, droit des activités maritimes, droit pénal et carrières judiciaires).

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été rédigé par un Comité de pilotage mis en place le 12 février 2024 de 15 membres et présidé par le responsable du programme. Le comité a procédé à une collecte et une analyse des données. Il en a découlé le rapport d'auto-évaluation qui a été transmis à l'ANAQ Sup et apprécié par l'équipe d'experts.

Le rapport est bien présenté. Ses rédacteurs ont cherché à répondre avec précision et concision aux différents standards du référentiel. Il est accompagné d'annexes constituant autant d'éléments de preuve des affirmations qui y sont contenues.

3. Description de la visite sur le terrain

La journée a démarré avec une rencontre avec la direction de l'UNIS. La séance a commencé avec un mot d'ouverture du président de l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup, le Professeur Mbissane NGOM, qui a expliqué le sens des missions d'évaluation externe et des visites sur site. Il a expliqué que l'objectif n'était pas de sanctionner les structures mais de toujours aider à atteindre un minimum de qualité des formations selon des standards minimum définis par l'Etat du Sénégal à travers le référentiel de l'ANAQ Sup. Son propos a été suivi par le mot de bienvenue du PDG et la présentation des différents acteurs. Les activités ont démarré avec la validation du chronogramme.

Au cours de cette rencontre, le Président a présenté l'établissement en revenant sur les circonstances de sa création, son évolution et ses perspectives. Il a présenté le site web de l'établissement ainsi que la plateforme Moodle que l'UNIS utilise pour un enseignement à distance. A sa suite, le responsable du programme a présenté celui-ci.

La journée a continué avec une rencontre avec le personnel enseignant, ensuite avec le personnel administratif enfin avec les étudiants et la visite des locaux pour terminer.

Ainsi, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants permanents, les personnels administratifs techniques de service et un groupe d'étudiants.

Aux environs de 12 h 30, la délégation des experts, en compagnie des responsables de l'établissement, a effectué la visite des locaux. Elle a pu relever la disponibilité de salles de cours bien équipées et l'existence d'une salle dédiée au programme.

Après les entretiens, les experts se sont retirés dans la salle aménagée pour les recevoir. Ils ont échangé sur les premiers constats par rapport au programme. Ils ont défini les points à partager avec les responsables du programme dans le cadre de la restitution orale.

Enfin la délégation a fait une restitution orale en présence de toute la direction administrative de l'UNIS et des responsables du programme. Cet entretien a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciation des points forts identifiés, des points faibles relevés et des aspects à améliorer sous forme de recommandations. La mission a pris fin vers 16 h 00.

La visite s'est déroulée dans d'excellentes conditions et aucune difficulté n'a été notée. L'équipe d'experts remercie vivement la direction de l'UNIS qui lui a facilité le travail avec la disponibilité de tous les acteurs.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
Le programme est mis en œuvre sans interruption depuis son ouverture.
Appréciation globale sur le standard : Atteint
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Le programme a pour objectif la formation de spécialistes aptes à répondre aux besoins juridiques mais aussi aux besoins d'administration et de gestion des entreprises du secteur maritime. Des objectifs spécifiques sont également définis, notamment : - Comprendre et analyser des situations juridiques liées à la mer et au transport ; - Utiliser ses connaissances dans la résolution de problèmes en matière de transport, d'assurances, droit portuaires, douanes ; - Assurer la veille juridique dans les secteurs d'activités clés des domaines maritimes et portuaires. Les objectifs de formation ou d'apprentissage correspondent à la mission de l'institution.
Appréciation globale sur le standard : Atteint
Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.
Des professionnels interviennent dans la formation et les apprenants sont invités à effectuer des stages en entreprises. La contribution des professionnels doit cependant être renforcée. La preuve de la participation effective des professionnels à l'élaboration et l'évolution du programme n'est pas établie. Toutefois, l'UNIS a formulé l'engagement à mettre en place des stratégies pour formaliser la contribution actuelle de certains professionnels et nouer des partenariats avec des entreprises du secteur.
Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité	
Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.	
L'institution dispose d'une bonne organisation administrative avec des compétences bien définies pour chaque organe. L'existence d'un manuel de procédures a été notée.	
Appréciation globale sur le standard : Atteint	
Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.	
Dans ce sens, a été enregistrée la participation des PER à des ateliers d'évaluation et aux activités de la CIAQ ; avec des PV d'ateliers, et compte-rendu de réunions d'évaluation, à l'appui. Un dispositif d'évaluation des enseignements existe et les étudiants ont participé au processus d'auto-évaluation.	

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'établissement dispose d'une CIAQ dirigée par un enseignant-chercheur disposant d'une bonne expérience. A cet effet, un Arrêté de nomination est établi.

La maquette est évaluée régulièrement et fait l'objet d'ajustement pour tenir compte des résultats de cette évaluation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette est structurée selon le format LMD. Les enseignements sont structurés en CM, TD et TPE.

La répartition des volumes horaires n'est pas parfois conforme. Les UE sont principalement composées d'un seul EC et certaines d'entre elles peuvent être regroupées. Certaines UE, notamment les UE fondamentales, étaient articulées autour d'une seule discipline, l'établissement ne distinguant que les modalités d'enseignement. Ainsi, par exemple, l'UE DED 211 Droit des entreprises en difficulté est composée de l'EC DED 2111 Droit des entreprises en difficulté enseigné en CM et de l'EC DED 2112 Droit des entreprises en difficulté enseigné en TD. C'est exactement la même matière. Or, le LMD postule que les UE soient composées au moins de deux matières différentes mais présentant une certaine connexité scientifique. La distinction des EC ne doit pas reposer sur les modalités d'enseignement.

Les syllabi sont disponibles.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les enseignements essentiels de la discipline sont représentés dans la maquette. Certains enseignements de spécialités manquent, par exemple, droit social maritime, droit de la sécurité des activités maritimes, droit de la pêche maritime, droit du littoral, droit pénal maritime ou droit de la responsabilité.

Les méthodes d'enseignement sont conformes à la discipline. On note la disponibilité d'une plateforme Moodle pour accéder aux enseignements. Un cours de méthodologie de la recherche est intégré dans le programme et des stages sont prévus. Cependant, le stage est envisagé comme une UE optionnelle alors qu'il devrait être obligatoire pour tous dans une formation professionnalisante.

La bibliothèque n'est pas fournie en ouvrages à jour de la discipline.

La structuration des UE n'est pas indiquée. Les UE ne sont pas classifiées en Fondamentales, complémentaires ou optionnelles.

Pour une bonne partie des EC, le volume horaire prévu pour les TPE est supérieur à celui prévu pour suivre un enseignement (CM et TD). Il s'agit, des EC suivants : DMA 2312, DPO 2322, DTR 2332, CMA 2411, VMA 2421, etc.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint
Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.
Il a été constaté le respect des règles du LMD : 180 crédits sur 4 semestres.
Appréciation globale sur le standard : Atteint
Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.
Des statistiques sur l'évolution des effectifs, le taux de réussite et le taux de promotion existent. La preuve des efforts pour améliorer les taux de réussite n'est pas apportée.
Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)
Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.
Le corps enseignement est composé en grande majorité d'enseignants-chercheurs d'universités publiques et de professionnels de droit maritime. Des CV des intervenants sont disponibles. La preuve des mesures et ressources n'est pas apportée. Et, la quasi-totalité des enseignements sont assurés par des vacataires. Par ailleurs, une fiche d'évaluation des enseignements existe. Par contre, la preuve de l'influence des résultats sur l'amélioration des enseignements n'est pas apportée. Toutefois, il a été formulé l'engagement à mettre en place une stratégie pour mesurer l'impact de l'évaluation des enseignements.
Appréciation globale sur le standard : Non atteint
Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.
Les contrats des intervenants ne concernent que l'activité d'enseignement. La qualité de vacataire de la majorité des intervenants les limite à une mission d'enseignement. Par ailleurs, il n'y a pas d'activités de recherche.
Appréciation globale sur le standard : Non atteint
Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.
Le programme de mobilité du PER n'est pas indiqué ; la preuve de mobilité du PER n'est pas apportée. Cela pourrait être lié au fait que le programme ne dispose pas d'enseignants permanents.
Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme sont publiées dans une brochure consultable et téléchargeable sur le site web de l'UNIS. Pour être admis au programme du master de MDAM, le candidat doit valider les 60 crédits du Master 1

Existence d'un Master 1 Droit privé constituant un tronc commun pour plusieurs spécialisations au M2, dont le MDAM.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Les femmes sont représentées dans la formation. Les statistiques sur la répartition des étudiants et étudiantes existent. Les procédures d'admission sont uniformes

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le programme du MDAM est structuré conformément au format du système LMD. Une telle structuration devrait faciliter la mobilité des étudiants. Cependant, cette dernière n'est pas encore effective dans la pratique et cela reste un défi majeur. Toutefois, la preuve de la mobilité des étudiants au programme n'est apportée.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le taux d'encadrement est très correct en raison de l'effectif réduit des étudiants. La preuve de la prise en compte des résultats d'évaluation relatifs à la qualité de l'encadrement lors de l'adaptation des enseignements n'est pas apportée.

L'Université dispose d'un centre d'employabilité francophone en partenariat avec l'AUF.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme dispose d'un centre d'employabilité francophone en partenariat avec l'AUF. La liste des alumni est disponible

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme dispose de locaux suffisants. L'établissement dispose de bâtiments lui permettant de mettre à la disposition du programme une salle dédiée avec toutes les commodités (dispositif de projection, sonorisation).

Le programme dispose de ressources provenant en majorité des inscriptions.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

5. Points forts du programme

Après exploitation du rapport d'auto-évaluation et visite sur site, les points forts ci-dessous peuvent être retenus :

- 1- Un programme régulièrement dispensé depuis sa création ;
- 2- Une maquette conforme aux exigences du système LMD ;
- 3- Une maquette comprenant les composantes essentielles de la spécialité ;
- 4- Un environnement de travail adéquat et favorable pour toutes les composantes ;
- 5- Une gestion satisfaisante des enseignants, notamment l'aspect lié au paiement des heures de cours ;
- 6- Un corps professoral adapté et disponible, composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels du domaine ;
- 7- L'existence d'une bibliothèque ;
- 8- Un site web donnant accès à toutes les informations utiles, depuis la demande d'admission jusqu'à l'organisation des évaluations ;
- 9- L'importance accordée à la professionnalisation avec l'organisation de séminaires pour les matières fondamentales ;
- 10- Une bonne maîtrise du calendrier académique, du début des enseignements à la mise à disposition des documents pédagogiques (attestation de réussite et relevé de notes) ;
- 11- Une bonne circulation de l'information : site web, affichage ;
- 12- L'existence d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- 13- Des apprenants satisfaits quant à la qualité des enseignements, des enseignants et du modèle pédagogique (importance accordée à la dimension pratique de la formation) ;
- 14- L'existence d'un centre d'employabilité.

6. Points faibles du programme

Les points faibles ci-après doivent être mis en exergue :

- 1- Une répartition du volume horaire entre le Temps présentiel et les TPE pas conforme pour certains EC ;
- 2- Une répartition des EC dans certaines UE discutable avec des UE mono-EC ;
- 3- Absence de détermination de la valeur des UE (UE fondamentales, UE complémentaires, UE optionnelles) ;

- 4- L'absence de certains enseignements de la spécialité : droit social maritime, droit de la sécurité des activités maritimes, droit de la pêche maritime, droit du littoral, droit pénal maritime ou droit de la responsabilité ;
- 5- Une faible implication des enseignants dans les délibérations
- 6- Un décalage entre les volumes horaires indiqués et les volumes déclarés réalisés par les enseignants ;
- 7- Un faible lien avec le monde socio-professionnel du secteur : entreprises, administration ;
- 8- Des infrastructures pas adaptées pour les personnes à mobilité réduite ;
- 9- L'absence d'organisation de visites pédagogiques au sein de structures pouvant recevoir les étudiants (port, entreprises, monde maritime, ...).

7. Appréciations générales du programme

Le Master de Droit des activités maritimes de l'Université du Sahel est un programme de formation déployé par la Faculté des Sciences Juridiques et politiques de cet établissement. Il vise la formation de spécialistes du droit maritime et des activités connexes ayant un lien avec ce champ de compétences juridiques. Il aborde les problématiques majeures de ce champ. Il fait intervenir des professionnels du domaine associés à des universitaires provenant des universités publiques.

Le programme est globalement satisfaisant mais la structuration de la maquette est perfectible au regard des exigences majeures du système LMD. En outre, la gestion pédagogique doit être améliorée en vue d'une meilleure implication des enseignants dans les processus de contrôle des connaissances.

8. Recommandations à l'Etablissement

Les recommandations ci-dessous sont formulées à l'attention de l'établissement :

- 1- Revoir la répartition des volumes horaires entre le temps présentiel et les TPE ;
- 2- Organiser les UE au regard d'une cohérence scientifique des EC et non selon les modalités d'enseignements
- 3- Regrouper certains EC dans une même UE : droit maritime général, droit de la mer, droit de l'écosystème marin ; droit du transport maritime et droit du transport multilatéral ;
- 4- Ajouter les matières suivantes : droit social maritime, droit de la sécurité des activités maritimes, droit de la pêche maritime, droit du littoral, droit pénal maritime ou droit de la responsabilité ;

- 5- Mieux impliquer les enseignants dans le processus d'évaluation, notamment les intégrer dans les jurys de délibération ;
- 6- Renforcer les liens avec le monde socio-professionnel du secteur pour les stages avec notamment la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des étudiants pour les stages ;
- 7- Mettre à disposition une bibliothèque numérique ;
- 8- Organiser des visites pédagogiques pour faire découvrir concrètement le monde maritime.

9. Proposition de décision :

- Non Accréditation